

16 - 31  
juillet  
2000

n° 139

septième  
année

# CAMBODGE NOUVEAU

Politique · Economie · Finances

Transport

**DANZAS**  
SeaAir

700 agences dans le Monde

E-Mail : dzkh@bigpond.com.kh

Tel / Fax : 023 216 723

Tel / Fax : 023 362 960

Brumes et brouillards

**D**es Commissions sectorielles gouvernement-entreprises pour mettre en évidence les problèmes et les traiter, une Commission indépendante qui contrôle toutes les activités financières de l'Etat, voilà des mesures qui vont faire faire de grands progrès à la transparence, et grâce à elle, à l'efficacité du système.

Pour les finances publiques il s'agit, comme pour un réseau d'adduction d'eau potable en milieu urbain, de production, de flux, de conduites, de débits, de vannes, d'embranchements et dérivations, de répartitions, de robinets, ... et de fuites bien sûr.

Selon le directeur de la Régie des Eaux, dans un réseau moderne, en bon état, les pertes atteignent 8 à 10 %. Elles atteignaient 50 % à Phnom Penh il y a quelques années. L'objectif était alors de les ramener à 30 % -ou moins.

Ce que l'on réussit à la Régie des Eaux peut servir de modèle.

Faute d'une vaste plomberie transparente, peut-on espérer que les investigations iront jusqu'aux circuits clandestins, jusqu'aux jonctions obscures entre le public et le privé, jusqu'aux confins brouillardés du non-écrit et du non-dit ?

Aura-t-on une "Commission Drogue" ? Un audit sur les dessous-de-table et backchiches, avec les tarifs et les récipiendaires ?

Ce serait une première mondiale. C.N.

Comme chaque année, *Cambodge Nouveau* interrompt sa publication pendant le mois d'août, pour réorganisation et vacances.

Le prochain numéro paraîtra en septembre.

Beaucoup d'interviews et de sujets en préparation -la loi foncière, l'hévéaculture, la police du patrimoine, la loi sur l'assurance, les polders de Prey Nup, géostratégie en Mer de Chine ... et de nouvelles rubriques.

## Dr SAY BORY

Membre du Conseil Constitutionnel, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats

**FRONTIERES : le Traité de 1985 n'est pas valable - entendre les contestataires - CODE DE COMMERCE : légiférer d'urgence ! - ELECTIONS : illusionnisme ? - COMMUNES : un maire indépendant, fort, ... révocable**

### Frontières

**N**'étant pas technicien, je ne veux pas parler des cartes ni de l'aspect technique du tracé de la frontière.

Mais du point de vue juridique, je pose la question de la validité des traités de 1982, 1983 et 1985 signés avec le Vietnam. Les Accords de Paris disent que tous les traités qui portent atteinte à la souveraineté du Cambodge sont annulés. En droit international, les traités inégaux arrachés par la puissance occupante sont nuls et de nul effet.

### Le Traité de 1985 sur lequel on se base n'a pas valeur légale

Le traité signé le 27 décembre 1985 dit dans son article 5 que ce traité n'entrera en vigueur qu'"à partir de l'échange des instruments de ratification". Or il n'y en a pas, parce qu'il n'y a jamais eu ratification. Le traité de 1985 qui est la base sur laquelle on travaille n'est donc jamais entré en vigueur. Aucun des autres traités signés avec le Vietnam n'a d'ailleurs jamais été ratifié.

En tant que juriste, je souhaite qu'on travaille sur une base légale. Si on ne peut pas se reposer sur le traité de 1985, à tous égards illégal et nul, alors sur quelle base travailler ? Est-ce la loi du plus fort ? Le Cambodge perdrait là sa souveraineté et sa dignité nationales.

Cependant, si on est de bonne foi, on peut trouver une solution très simple. Je ne souhaite pour ma part que l'intérêt du pays, et œuvrer de façon constructive.

On peut reprendre les termes des documents qui ne sont pas

encore légaux, discuter à partir de là, et les ratifier -éventuellement à l'identique. On n'aurait ainsi plus besoin du "traité complémentaire" évoqué par M. Var Kim Hong [président du Comité mixte chargé des questions de frontières, *cn 137*], mais un seul traité complet.

### Un seul Traité après avoir entendu les contestataires

Cette discussion donnerait une chance de s'exprimer à ceux qui comme M. Sean Péngsè - ancien ministre de l'Industrie et des Mines, qui vit en France où il est président du Comité des Frontières, estiment qu'il y a eu empiètements du Vietnam, et de la Thaïlande, sur le territoire cambodgien.

Il existerait un rapport du général Ke Kim Yan, commandant en chef des Forces Armées (rapport 146/99 du 12 août 1999) citant clairement, avec des détails, avec les n° des bornes, 20 empiètements; et un rapport du ministre de l'Intérieur Sar Kheng sur ces empiètements. Est-ce toujours "le temps d'un labour ?".

Fin juillet 1999, j'ai moi-même, avec 5 membres du Conseil Constitutionnel, été sur la frontière, à Trapeang Plong, et le chef de la police frontalière de Kompong Cham nous a dit que telle borne datant de 1988 se trouvait autrefois 300 mètres plus loin.

Je souhaiterais que Sean Péngsè vienne à Phnom Penh avec son comité des Frontières, sur invitation du gouvernement, pour travailler dans un workshop avec Var Kim Hong et son Comité, dans un esprit de concertation positive. Cela montrerait la bonne volonté du gouvernement et sa transparence.

### Droit commercial il y a urgence !

Dans un Etat de droit, il faut de temps en temps se préoccuper de l'état du Droit.

Quel est l'état du Droit au Cambodge ? On a fait beaucoup de progrès. Mais il reste des lacunes anormales, surtout dans le domaine du Droit commercial, à l'heure même où on fait appel aux investisseurs pour qu'ils viennent investir au Cambodge. Les responsables vont à l'étranger, Hun Sen a récemment été à Singapour pour attirer les investisseurs. Et beaucoup viennent à Phnom Penh où ils rencontrent les juristes. Comme ancien bâtonnier j'en ai reçu. Ils voulaient s'informer sur le Code de Commerce. Or nous n'avons que la loi sur les actes de commerce et le Registre de commerce.

On me demande quelle forme de société je conseille pour une société d'Assurances. Mais il n'y a pas de formes de sociétés légales. La Loi sur les Sociétés n'est pas encore adoptée.

En fait la Société à Responsabilité Limitée (SARL) est la seule forme utilisée et autorisée sur le plan pratique. Deux juristes français ont établi un projet de Code de commerce assez complet, avec ma collaboration, mais le texte a été retiré par le ministère du Commerce pour être mis en conformité avec les règles pratiquées dans les pays de l'ASEAN.

Je suis d'accord, mais pourquoi attendre si longtemps ? Il y a urgence à passer ce projet à l'examen de l'Assemblée. Il faut garantir et protéger la propriété commerciale. La Société Anonyme (SA) par exemple com-

(suite page 2)

A l'intérieur

Dr SAY BORY Frontières, Code de commerce  
Elections communales, le Maire  
Interprétation des lois pp. 1-2-3

Livres p. 7 Médias p. 8

SOK CHENDA réflexions et projets pp. 3-4  
Investissements agréés p. 4  
Le pavillon cambodgien p. 5  
Eau potable à Phnom Penh p. 6  
Forum Gouvernement-Entreprises p. 6

(suite de la page 1)

porte beaucoup de conditions pour protéger l'actionnaire. Mais s'il n'y a pas d'instruments de contrôle, ça ne va pas.

### Une Bourse des valeurs ? C'est impossible

On parle de créer une Bourse des Valeurs. Mais en l'absence d'un droit sur les sociétés commerciales, sur les chèques, les effets de commerce, les lettres de change, c'est impossible. Actuellement on pratique les virements bancaires et les traites, on tire des chèques, mais les gens ne les comprennent pas et on ne peut pas se référer à la législation cambodgienne. Que fait-on en cas de chèque sans provision ? Quelle procédure en cas de liquidation judiciaire d'une entreprise commerciale ? En cas de faillite personnelle ? Les banques prêtent de l'argent sur la base des garanties diverses notamment immobilières. Mais ces garanties ne sont protégées par aucune législation appropriée. Pas de loi sur le régime des règlements des créances commerciales. Pas de texte sur le fonds de commerce et sa protection.

Quelle est la garantie du fonds de commerce ? Qu'en est-il de la clause de non-concurrence ? Du droit au bail ? Des hypothèques, des gages ... ? En cas de problème, comment faire ?

### Quelques textes épars et flous

Bien sûr il existe quelques textes éparés et flous. Pour la propriété intellectuelle [cn 133] la loi de l'UNTAC actuellement appliquée en attendant la nouvelle législation ne suffit pas. Par exemple : elle ne prévoit ni infraction ni sanction pour la contrefaçon (art. 48). Elle donne la liste des productions, évoque les conventions de Berne, de Genève, mais ne prévoit pas de sanction (alors que la contrefaçon d'un billet de banque est puni de prison). En matière de la fiscalité des

entreprises, il y a lieu de favoriser le régime de compensation directe des TVA récupérables, pour alléger la trésorerie de ces entreprises (comme en France). Il faudrait aussi moduler les taux de TVA selon les catégories de produits : très faibles taux pour les produits de première nécessité pour les familles, plus forts taux pour les produits de luxe etc ... Si on veut une Bourse des valeurs, il faut une législation complète.

**Compléter la législation constituant le Droit commercial doit être une priorité.**

### Les élections communales

**S'il s'agit seulement  
de voter,  
est-ce valable ?**

Je n'ai pas de document, mais j'entends que le projet de loi prévoit que les élections se feront selon le système proportionnel, avec des candidats présentés par les partis.

On nous dit qu'il s'agit d'une révolution administrative, de décentralisation.

Pour moi, il faut y regarder plus sérieusement et se demander : que veut-on obtenir ?

La "démocratisation au niveau de la commune rurale", c'est beau, mais s'il s'agit seulement d'aller au vote, sans que vous ayez la possibilité de choisir ceux que vous aimez, si vous n'avez que le menu présenté par les partis, est-ce valable ?

### Un Etat illusionniste

Je condamne ce système au niveau national et plus encore au niveau communal. Ce n'est pas ça la démocratie. Je dis qu'on a là un Etat illusionniste.

J.G. Schwartzberg dans son livre "La politique-mensonge" montre bien qu'on transforme une personnalité politique en acteur de cinéma, pour du cinéma

politique, que l'on trompe le public sur la personnalité de l'homme, et sur celle du parti. C'est de l'illusionnisme : on fait beaucoup de choses qui apparaissent très logiques, qui ne sont qu'apparence.

Si l'on en fait la remarque, on vous dit : "Vous êtes trop pessimiste ! Comprenez que l'on ne fait pas de démocratie à l'occidentale dans les pays asiatiques !".

### Pas de "démocratie asiatique"

Je dis qu'il s'agit d'illusionnisme. Les valeurs intrinsèques de la démocratie sont très claires : liberté, égalité, justice. Elles sont universelles, pas seulement occidentales. Par démocratie libérale "limitée", ou "asiatique", on veut dire qu'il faut complaire aux dirigeants.

On fait dans ce domaine beaucoup de sophisme, pour cacher la vérité, pour la justification du pouvoir en place.

### Pour un système vraiment démocratique

Quand on parle des systèmes proportionnel et uninominal, on fait souvent une confusion.

"Proportionnel" : ça peut être sans les partis : les candidats peuvent appartenir à un parti, ou n'appartenir à aucun.

"Scrutin de liste" : des candidats indépendants peuvent très bien présenter des listes pluri-nominales composées de candidats indépendants, hors des partis : ça c'est la démocratie.

De même pour le scrutin uninominal : les candidats peuvent appartenir à un parti, ou non.

**Je ne veux pas que pour ces élections l'appartenance à un parti soit obligatoire. C'est anti-démocratique.**

**Et de même pour les législatives.**

*Cambodge Nouveau  
ne le copiez pas,  
citez - le !*

### des responsables révocables

Un autre point : j'aimerais que le peuple ait le pouvoir de révoquer les élus. Et de même au niveau de l'Etat, pour la police, la gendarmerie, ... C'est la démocratie semi-directe [exposée par Me Say Bory dans cn 83].

Les maires, les conseillers municipaux s'ils sont mauvais, la population doit pouvoir les révoquer.

Je suis d'accord pour un mandat de six ans, comme en France, mais avec la possibilité d'une révocation avant terme.

Par quelle procédure ? On peut envisager trois mesures :

- une pétition, par exemple d'un tiers des villages de la commune. La loi confie la tâche au gouvernement, c'est à dire à l'autorité provinciale qui a la tutelle, d'apprécier si la pétition est justifiée. En France, je rappelle qu'un Préfet peut proposer au Conseil des ministres de révoquer un Conseil municipal.

- Une autre option : créer un comité de surveillance indépendant, au niveau de la commune, peut-être avec des ONG représentant la société civile.

- troisième option : un référendum, qui aurait lieu en cas de pétition. Ce serait la démocratie directe.

En tous cas, le maire et le conseil municipal doivent être contrôlés par un pouvoir de tutelle et un pouvoir populaire direct.

### Un Maire qui ait beaucoup de pouvoirs

Si l'on adopte une démocratie de ce type, il faut donner beaucoup de pouvoirs au maire et à la commune. Sinon le maire sera écrasé par l'agent du pouvoir central, il sera à la merci de l'Apibal Srok et de l'Aphibal Khet / Krung.

Il faudrait que la loi délimite bien les pouvoirs locaux et les pouvoirs du gouvernement, définisse bien le domaine privé et le domaine public de la commune et de l'Etat. Par exemple : que

(suite page 3)

### A PROPOS ...

#### Procès Chouk Rin

Chhouk Rin, à l'époque chef de district khmer rouge, responsable possible de l'exécution de trois touristes étrangers faits prisonniers lors de l'attaque d'un train au Phnom Voar, le 26 juillet 1994, a été relaxé lors de son procès le 18 juillet en fonction d'une loi de juillet 1994 amnistiant les khmers rouges qui se rendraient au gouvernement dans les six mois qui suivaient. Chouk Rin s'est rendu en sep-

tembre 1994.

Etonnements et protestations. L'amnistie s'applique-t-elle aux faits postérieurs à la loi ? Le procureur fait appel (cf Médias). Les 2 autres suspects : Nuon Paet est en prison, Sam Bit général dans l'Armée royale.

#### Groupes sectoriels

Le 4 août, au CDC, sous la direction de Sok Chenda, aura lieu une réunion de travail destinée à organiser les groupes de travail sectoriels Gouvernement-Entreprises décidés lors du forum du 5 juillet.

#### Confection : salaires + 5 \$

Le salaire minimum des ouvriers de la Confection sera augmenté de 5 \$ par mois, soit 45 \$, à partir d'août, après négociations du Comité composé de membres du gouvernement, de représentants des 5 syndicats, et de représentants de l'association patronale. Les syndicats demandaient notamment un salaire minimum de 70 \$ et une réduction des horaires.

#### Protection des Investissements

Le 13 juillet a été signé par S.E.

Keat Chhon, ministre des Finances et S.E. A.J. Libourel ambassadeur de France, un Accord qui garantit notamment aux investissements de chaque partie un traitement "non moins favorable que celui accordé aux nationaux", "protection et sécurité pleines et entières", pas d'expropriation ni de nationalisation, le libre transfert des intérêts, dividendes, bénéfices" etc ...

Le Cambodge signe de semblables accords avec ses princi-

(suite page 6)

**SOK CHENDA, Secrétaire général du CDC**

## INVESTISSEMENTS AU CAMBODGE

### Reflexions et projets

#### Investissements : une loi nouvelle

La politique du gouvernement, concernant les investissements, est de :  
- choyer, pouponner les investisseurs déjà existants, de les écouter : c'est l'objet du Forum et du dialogue Gouvernement-entreprises;  
- d'attirer de nouveaux investisseurs. C'est dans cet esprit que la loi sur les investissements va être modifiée, comme annoncé lors du forum (cn 138).

De 1994 à aujourd'hui, la majorité des investissements s'est concentrée sur la Confection, et l'on sait maintenant que la raison déterminante en a été l'absence de quotas. C'est l'absence de quotas, et non les exonérations fiscales, qui a provoqué le boom.

On observe un certain plafonnement des investissements dans

*Cambodge Nouveau  
avec  
les professionnels  
pour  
les professionnels*

la Confection - bien que certains investisseurs se tournent vers le marché européen. Il y a des projets d'investissements allemand et anglais.

Donc, malgré les quotas, malgré le ralentissement (au lieu de 15 agréments par mois, on en est à 3, en tenant compte des agrandissements d'usines), "on peut survivre".

Mais, puisque les mesures d'encouragements, les "faveurs fiscales", n'ont pas joué de rôle majeur, faut-il les supprimer ? Cela demande réflexions.

Nous sommes dans un monde "global", la compétition est globale. Avant de relever, d'abaisser, de supprimer les mesures d'incitation, il faut calculer, comparer avec ce qui se fait ailleurs, de façon à être vraiment compétitifs.

Ce n'est pas avec Singapour que nous devons nous comparer, mais avec des pays de même structure économique, ou voisine, où le secteur agricole joue aussi un rôle primor-

dial.

#### Procédures simplifiées

Ce que l'on peut dire déjà est que les procédures vont être très simplifiées, et les délais en-

**La loi sur les investissements va être revue : plus simple, plus compétitive**

core raccourcis. Déjà le délai pour obtenir l'agrément d'investir est passé de 45 jours à 28 jours : il est respecté.

La nouvelle formule visera à montrer aux investisseurs potentiels qu'il est très simple de faire du business au Cambodge.

Il est vrai qu'actuellement il y a des cas difficiles : par exemple, si un investisseur demande plusieurs milliers d'ha pour des plantations un problème peut venir de propriétés mal définies. Dans ce cas, le CDC étant un "guy-chet unique", il doit s'adresser au ministère de l'Agriculture. En dernier recours, nous nous en référons au Président du CDC Samdech Hun Sen.

#### viser la diversification

Nous ne devons pas nous at-

tendre à une augmentation significative des investissements, à moins que nous ne réussissions à attirer des investisseurs nouveaux dans des secteurs nouveaux.

Nous devons poursuivre le développement prometteur du tourisme, et rechercher la diversification par exemple dans l'Agriculture et l'Agro-industrie. Nous devons faire valoir les avantages du Cambodge : pas de typhon, main d'œuvre abondante, ... L'Agro-industrie a pour le Cambodge l'intérêt aussi d'absorber les productions locales excédentaires (maïs, tomates parfois), de créer de la valeur ajoutée, de favoriser la délocalisation, et de créer des emplois - de les créer sur place, en évitant l'exode vers Phnom Penh.

#### Foncer sur le riz

Une bonne stratégie pourrait être de "foncer sur le riz".

Elle aurait deux objectifs : - d'abord d'assurer la sécurité alimentaire; - ensuite, dans un deuxième temps, d'exporter. Là, il faut observer ce que font la Thaïlande et le Vietnam, de-

(suite page 4)

## SAY BORY

(suite de la page 2)

peut-on louer, s'agissant des terrains, des ressources naturelles ... ? Et les taxes locales : quelle est la part de l'Etat ? Celle de la commune ? Il faut obtenir une co-gestion commune-Etat.

Je crains que l'on ne crée dans la commune un conseil sans pouvoirs. Je souhaite que ce conseil ait un vrai pouvoir de décision.

#### Un Maire indépendant du pouvoir central

D'autre part, il semble que le projet du gouvernement prévoit de faire du maire, comme en France, à la fois un élu local et le représentant du pouvoir central. Personnellement je souhaiterais que le maire soit seulement l'élu local, pour qu'il puisse exercer pleinement ses fonctions d'élu du peuple, qu'il n'y ait pas de confusion avec les prérogatives d'un agent de l'Etat, car alors il n'est plus indépendant.

Concernant l'état civil, il relève

actuellement du Srok dans les campagnes, et du Khan en ville. On peut maintenant le statu quo ou le confier à la commune.

Le recouvrement des impôts de l'Etat est confié au Srok et au Khan, et non plus à la commune.

Au niveau local, le maire doit jouer son rôle traditionnel de conseiller, de médiateur et de conciliateur dans sa commune.

Ce qu'il faut à mon avis c'est un **maire indépendant des partis et du pouvoir central, qui ne s'occupe que des affaires locales.** Avec un contrôle double : celui du peuple, qui peut le révoquer, et celui de l'Etat qui veille sur la légalité.

#### Un Maire sage, cultivé, éducateur de la base

Je suis attiré par un principe philosophique qui vient de la Grèce antique, la *sophocratie*, qui repose sur l'intelligence, la sagesse, les connaissances. Il faut qu'un maire sache lire et écrire. Je voudrais qu'il soit sage et cultivé. Puisque la démocratie arrive à la base, le maire doit devenir un instructeur, un éducateur de la base.

Si de surcroît on lui donne un pouvoir important, il faut qu'il puisse assumer sa fonction avec compétence.

Cette idée de sophocratie, de demander une instruction de base, des connaissances, aux élus locaux, est un peu discriminatoire. Mais si elle avait pour effet que d'anciens fonctionnaires, d'anciens ministres, parlementaires, professeurs, médecins, ... deviennent maires de villages, ou de villes à leur mesure, ce serait formidable ! Au lieu de maires sans pouvoirs, écrasés par le pouvoir central, des maires indépendants, qui auraient du pouvoir, ce serait là un bon coup d'envoi à la démocratie locale et au développement rural.

## L'interprétation des lois

#### et les principes généraux du Droit

Je suis ravi d'entendre qu'au ministère de la Justice a eu lieu un séminaire pour réfléchir sur l'interprétation des lois. Je félicite les initiateurs.

Je constate que les gens qui ont

la responsabilité d'interpréter les lois, les juges, les administrateurs et autres personnalités dans les institutions importantes, méconnaissent, volontairement ou involontairement, les méthodes et règles de l'interprétation des textes de lois, comme aussi les principes généraux du Droit.

Si je me réfère aux principes généraux du Droit, on me dit que ce n'est pas du Droit positif. Mais un juriste doit connaître les principes généraux du Droit. En France, le Conseil d'Etat, le Conseil Constitutionnel, essaient de tirer des principes généraux du Préambule de la Constitution et d'autres textes juridiques.

J'estime que les principes généraux du Droit sont aussi une source du Droit pour l'interprétation de certains textes. Dans le statut de la Cour Internationale de Justice, l'article 38 parle des "principes généraux du droit reconnus par les pays civilisés".

Actuellement les juges n'ont pas de formation solide dans ce domaine, on peut en citer des exemples ...

(suite de la page 3)

venus le premier et le second exportateurs de riz du monde, et **faire autre chose**.

"Autre chose" serait par exemple d'autres variétés de riz que celles que ces pays exportent. Il ne faut pas viser la production de masse, mais bien étudier le marché, bien cibler, rechercher la qualité.

Et penser à des produits qui peut-être n'existent pas encore au Cambodge, en prenant exemple sur la Nouvelle Zélande, qui, il y a trente ans, a lancé le kiwi avec un excellent marketing, et maintenant on trouve des kiwis partout.

La culture du riz telle qu'elle existe actuellement au Cambodge mène à la pauvreté. Une famille, c'est à dire 2 parents et, en moyenne, 5,7 enfants, doit vivre avec 1,5 ha de rizière, une parcelle déjà trop restreinte qu'

**Cambodge Nouveau**  
le lieu où s'informent  
et se rencontrent  
le secteur privé  
et le secteur public,  
les responsables  
Cambodgiens  
et étrangers

il est impossible de diviser entre les enfants.

Il faut donc **faire autre chose, avec moins de terre et plus de valeur ajoutée**.

#### Groupes de travail sectoriels

Lors de la rencontre Gouvernement-Entreprises, le Premier ministre a donné au ministre des Finances Keat Chhon et à moi-même l'instruction de créer les groupes de travail sectoriels qui rendront permanent le dialogue Gouvernement-Entreprises.

Il y aura sans doute des groupes de travail *Tourisme, Agriculture, Confection, probablement Institutions financières*, ... et en tous cas un groupe trans-sectoriel *Travail* (il existe déjà un Comité mixte : Gouvernement-Syndicats-Patrons *cn 138*).

L'objectif de ces groupes : *permettre un dialogue direct entre opérateurs privés et responsables gouvernementaux sur des sujets précis, et faire des recommandations au gouvernement*.

Le groupe Agro-industrie, avec des représentants du secteur privé et des autorités territoriales, réfléchira sur un schéma idéal qui permette de tout coordonner.

Le 4 août aura lieu au CDC, à 14h30, la première réunion *entre représentants du gouvernement et toutes les associations professionnelles*.

#### Corruption : responsabilités partagées

Au cours du Forum Gouvernement-Entreprises le "middle management" du CDC a été critiqué. Ma réponse à ce sujet est que les responsabilités sont

partagées. Les dossiers qu'on nous présente sont rarement conformes et complets. Le fonctionnaire dit alors à l'investisseur : "je vous aide".

Ensuite se prennent de mauvaises habitudes, le fonctionnaire devenant un "consultant" pour l'investisseur. Et il prend l'habitude de toujours demander une contrepartie à titre d'honoraires.

Lorsque la loi sur les investissements aura été simplifiée, on peut penser qu'il y aura beaucoup moins d'erreurs dans les dossiers. La simplicité amènera la transparence.

#### On en est aux fondations

Je voudrais faire observer aussi que la période que nous traversons est très ingrate. C'est une période transitoire. Nous faisons en somme les fondations d'un édifice. Le chantier est caché par des palissades, on ne voit pas ce qui se fait, on ne voit pas que beaucoup de gens sont au travail. On dit "on ne voit rien, que fait le gouvernement ?".

Pourtant on coule du béton, on s'apercevra plus tard du travail réalisé.

## Foncer sur le riz Ciblage et valeur ajoutée Des produits encore inconnus

## Les investissements agréés de janvier à juin 2000

**52** projets d'investissements ont été agréés par le CIB, *Cambodian Investment Board*, au cours des six premiers mois, totalisant **123,60 millions de dollars**.

- **Nombre moyen des projets agréés : 8,66 par mois**, chiffre en progrès par rapport aux 8 premiers mois de 1999 (moins de 8).
- **Montant moyen des projets : 2,37 mio de dollars**, chiffre en diminution, suivant une tendance de longue durée. Le montant moyen était de 3,64 millions pour les 8 premiers mois de 1999, de 4,0 millions au premier trimestre 1998.

Ce qui permet d'être optimiste cependant, c'est que la proportion des projets réellement réalisés est maintenant très élevée, avoisinant 100 %.

#### Nombre : Cambodge en tête

Cambodge	21	dont 9 à 100 % ou avec particip. majoritaire
Taiwan	11	capital presque toujours 100 % taiwanais
Hong Kong	8	presque toujours 100 %
Chine	8	toujours en association
Singapour	5	dont 2 à 100 % Singap.
Corée	4	dont 3 à 100 % Corée
Malaisie	3	tous 100 % Malaisie
Royaume Uni	3	tous en association
France	2	dont 1 à 100 % France
Australie	2	
Etats-Unis	2	à 100 % USA
Belgique, Philippines, Portugal, Bangladesh		: chacun 1.

#### montants cumulés 6 mois 2000

L'ordre n'est plus exactement le même :

**Cambodge** : 37,24 mio \$ ; **Taiwan** : 22,5 mio \$ ; **Grande Bretagne** : 11,08 ; **Singapour** : 9,60 ; **Hong Kong** : 9,32 ; **Etats-Unis** : 8,38 ; **Malaisie** : 6,22 ; **Chine** : 5,3 ; **Corée** : 4,75 ; **France** : 1,50 (usine de Con-

fection *Perfectat*), **Belgique** 1,20 (dépôt *Totat*) ...

Les investissements cambodgiens sont le plus souvent minoritaires, il s'agit souvent d'un simple apport de terrains, ils concernent le plus souvent l'Agriculture ou les services. "C'est qu'il n'y a pas encore de tradition industrielle au Cambodge", fait observer Sok Chenda. "Et manquent aussi les activités "périphériques". Mais le processus va commencer avec les joint ventures. Au total pourtant les investissements cambodgiens viennent nettement en tête.

#### Surtout de la Confection

Par secteurs, sur les 52 projets, 35, soit les deux-tiers, relèvent de la **Confection et industries voisines** comme la chaussure; aussi chapeaux, casquettes, broderie, ...

Cependant, en montant cumulé : **55,139 mio de dollars**, nettement moins de la moitié du montant total.

Il y a un net ralentissement des investissements dans la Confection, faisait observer récemment M. Van Sou Ieng (*cn 134*). Après avoir connu une croissance de 200 % par an, et la création d'une usine de Confection chaque semaine, on en est plutôt à 2 usines par mois.

**Montant moyen : 1,57 million par investissement**. L'investissement moyen dans la Confection est donc moins élevé que la moyenne (*cn 111*). Mais il crée nettement plus d'emplois que les autres.

Les pays qui investissent dans la Confection sont surtout :

- **Taiwan** : 10 de ses 11 projets, pour un montant total de 21,87 millions de dollars;
- **Hong Kong** : 8 de ses 8 projets;
- **Chine** : 5 de ses 8 projets;

#### Les projets de plus de 2 millions \$

- **Dry port**, hangar pour fret en douane,

services de logistique et de transport. Investissement à 100 % cambodgien de *Kham Someth Ltd* : **16,1 millions de \$**.

- **Centrale électrique et ligne de transmission** à la ville de Battambang : Royaume Uni 75 % (*Anglo-Cambodian Holdings*). Cambodge 25 % : **15,100 mio \$**.

- **Hotel 4 étoiles**, Cambodge 65 %, Singapour 35 % (*Angkor Century Group Pte Ltd*) : **12,104 mio \$**.

- **Centrale électrique**, USA 100 % (*Jupiter Power Cambodia*) : **7,130 mio \$**

- **Usine de Confection**, investissement taiwanais à 100 %, *Roo Hsing Garment Co Ltd* : **5,50 mio \$**.

- **Usine de Confection**, investissement Taiwan 95 %, Cambodge 5 %. *QMI Industrial Co. Ltd* : **4,760 mio \$**.

- **Usine de Confection**, investissement singapourien à 100 % (*Suntex Pte. Ltd*) : **4,294 mio \$**.

- **Usine (extension) de serviettes de toilette et de bain**, investissement taiwanais à 80 % (*Tommy Textile MFG Co Ltd*), cambodgien 20 % : **3,973 mio \$**.

- **Usine de Confection**, Hong Kong 100 % (*YGM Cambodia Ltd*) : **3,832 mio \$**.

- **Usine de chaussures**, Cambodge 51 %, Chine 49 % (*Ming Da Footwear Industrial Co. Ltd*) : **3,250 mio \$**.

- **Usine de Confection**, investissement Hong Kong 90 %, Cambodge 10 % (*Wing Tai Apparel Cambodia Ltd*) : **2,908 mio \$**.

- **Usine de Confection**, investissement 100% Malaisie (*Quality Textile Co Ltd*) : **2,844 mio \$**.

- **Usine de marquage**, investissement Taiwan 100 % (*Ye Ho Labeling Corporation*) : **2,105 mio \$**.

- **Usine de Confection**, investissement Taiwan 100 % (*Maurea Garments Corp.*) : **2,103 mio \$**.

- **Usine de Confection**, investissement 100 % Malaisie (*PCCS Garment Ltd*) : **2,000 mio \$**.



# NAVIRES DE COMMERCE SOUS PAVILLON DU CAMBODGE

Un entretien avec



**Khek Vandy, fondateur, et Khek Sakara, président de la CSC**

On ne le sait guère : il existe un nombre important de bateaux navigant dans tous les océans du monde sous pavillon cambodgien.

"Ces immatriculations "de complaisance" ont mauvaise réputation, reconnaît M. Khek Vandy, fondateur de la CSC, **Cambodian Shipping Corporation**. Mais c'est assez injuste. Ce n'est pas si important. Il faut faire partie de l'IMO, Maritime International Organisation, il y a des règles.

A l'origine des "pavillons de complaisance" : la conférence de Chicago qui, dans les années 30, a autorisé l'armateur propriétaire à immatriculer ses bateaux dans un pays différent du sien, avec un équipage de nationalités différentes, et des marchandises de nationalités évidemment différentes aussi. La plupart des pays en développement proposent ce type d'immatriculation, et jouent sur des tarifs très bas. "Mais maintenant la plupart des pays développés y ont recours aussi".

## Cambodian Shipping Corp. une sorte de BOT

La société CSC, **Cambodian Shipping Corporation**, a été créée début 1994 par Khek Vandy. Elle a obtenu de l'Etat une concession -non exclusive- pour immatriculer des navires sous pavillon cambodgien. Il s'agit d'une joint venture entre une famille cambodgienne et des partenaires Singapouriens. La famille Khek est propriétaire de CSC et les intérêts cambodgiens sont majoritaires dans CSC.

"Avec l'Etat nous avons une sorte de BOT, non-exclusif, pour l'enregistrement des bateaux. Notre concurrent est le ministère des Transports lui-même, mais il est moins rapide que nous, et nous avons une quasi-exclusivité de fait". Il a fallu d'abord aménager la

loi, qui n'autorisait l'enregistrement de bateaux sous pavillon cambodgien qu'avec un équipage cambodgien. "Mais il n'y a pas encore actuellement de marins cambodgiens. Il n'y a pas de tradition locale".

Il a fallu aussi, pour pouvoir s'enregistrer auprès de l'IMO, **International Maritime Organisation**, régler un arriéré de 20 ans : cotisation et télé-communications (70 à 74 000 \$), soit 120 000 dollars au total.

Nous versons une redevance annuelle au gouvernement : 15 % de notre chiffre d'affaires au ministère des Travaux Publics et des Transports, et nous ajoutons de nous mêmes 10 % au Bureau des Affaires maritimes du ministère, qu'il a fallu équiper : bureau, ordinateurs, matériel de télécommunications. C'est essentiel dans notre activité de régler très rapidement les problèmes qui se présentent, pour que les bateaux ne restent pas à quai. C'est donc notre intérêt que le bureau des Affaires maritimes soit efficace. En fait nous travaillons "la main dans la main" avec les responsables : Nun Sakhan, directeur des Affaires maritimes, Leng Thun Yuthea, Chan Dara, directeur du Bureau.

## Tarifs intéressants, Rapidité des services

"Pour nous CSC, nos tarifs sont basés sur ceux du Honduras, qui sont très intéressants", nous dit Khek Sakara, fils de Khek Vandy et président de la Société CSC, qui est en train d'aménager son siège social sur le boulevard Preah Sihanouk. "Nous offrons aussi la rapidité des formalités d'enregistrement (de un à quelques jours), et une quantité de services". La compagnie a deux bureaux d'enregistrement : à Phnom Penh

(5 personnes) et le principal à Singapour (5 personnes aussi). Les formalités d'enregistrement sont faites également dans les deux, les vérifications techniques à Singapour où l'on est très professionnel dans le domaine du shipping : experts maritimes, assurances, etc... A Phnom Penh on enregistre plutôt les petits et moyens bateaux, ce que l'on ne fait pas à Singapour.

## 160 navires sous pavillon Cambodgien

"Comme toutes les entreprises de shipping, nous sommes responsables de l'enregistrement des bateaux, qui doivent répondre à quantité de normes. Chaque bateau a ses propres documents, comme une carte d'identité. Ce sont des sociétés spécialisées, agréées par les Etats et par l'IMO, qui certifient qu'un bateau est en situation de naviguer.

"Nous sommes dans ce domaine très prudents. Nous voulons éviter les problèmes, nous sommes conscients que l'image du Cambodge est en jeu, que des incidents risqueraient de nous faire perdre des clients, et peut-être notre concession. Nous faisons vérifier les documents par un agent sur place. Par exemple, un bateau qui avait pêché illégalement : nous l'avons rayé. Si l'on sait qu'un équipage est mauvais, ou mal traité, mal payé (dans ce cas c'est l'armateur-propriétaire le responsable) : on annule".

D'une façon générale les problèmes, les désastres, sont traités par les assurances.

## Depuis fin 1998 "ça marche plutôt bien"

"Commercialement, nous sommes assez entreprenants. Nous avons une dizaine de représentants dans le monde. Parmi nos arguments : nous pouvons immatriculer un bateau en 48 heures, vérifications comprises, alors qu'ailleurs cela peut prendre jusqu'à 1 ou 2 mois.

Nous offrons des services très professionnels à de bons tarifs, alors qu'à Singapour par exemple, c'est devenu plus cher : c'est cela surtout qui attire les armateurs.

En fait, jusqu'en 1997, nous n'avons eu presque aucune immatriculation. Puis un trentaine de bateaux coréens. L'activité n'a vraiment commencé que fin

1998.

"Nous avons maintenant 460 navires enregistrés, dont 160 permanents", précise le président de CSC Khek Sakara.

Dans l'ensemble, ce sont des bateaux de moyen tonnage, de pêche, de transport. C'est pour l'instant notre spécialité.

"On peut donc dire que ça marche assez bien", commente M. Khek Vandy. "Parmi les compagnies de shipping, notre rendement se tient dans la moyenne".

Cela nous a permis d'abord de rembourser les dettes du Cambodge à l'IMO, et de compenser les investissements de départ.

## Des problèmes ?

Des problèmes ? Nous en avons comme toutes les entreprises de shipping, mais le plus souvent mineurs jusqu'à présent : une collision au Japon, qui s'est réglée à l'amiable, par exemple. Un bateau a coulé en mer Noire en 1999, sans pertes humaines. Des bateaux de pêche espagnols, et chinois de Taïpeh, ont pêché illégalement sur les côtes françaises... Un bateau qui pêchait illégalement du thon a été saisi.

Il y a des bateaux "bloqués" un jour ou deux dans un port étranger, par exemple au Japon où l'on est particulièrement pointilleux, pour des bouées de sauvetage perdues, des documents à compléter... cela arrive à toutes les compagnies de shipping. Il faut réagir vite. "Ce métier de shipping, c'est avant tout des télécommunications", dit Khek Sakara.

On peut signaler aussi quelques frictions avec l'administration, qui est trop lente.

## Prêts à un audit !

"La rumeur nous accuse de frauder, dit M. Khek Vandy. Mais je veux bien que l'on vérifie nos comptes, je suis prêt à un audit. J'invite même, à nos frais, une délégation de députés à aller à Singapour vérifier nos comptes.

"En tant que député, ancien ministre, et faisant partie des "gens du Roi", en tant que mari de la Princesse Bopha Devi, et que beau-frère du Prince Ranariddh, je peux échapper à tous ces contrôles, mais je ne me dérobe pas, je n'abuse pas de cette possibilité. Si on nous trouve une faute, qu'on me le dise !

Si le succès s'affirme, CSC a le projet de créer une école pour former les jeunes cambodgiens au métier de marins, pour que les équipages puissent être cambodgiens.

Un expert maritime opérant dans le sud-est asiatique nous dit : pour l'armateur, l'économie réalisée en utilisant un "convenience flag" est de l'ordre de 30 à 40 % tout inclus.

Il y a sans doute des sociétés de classification moins sourcilieuses, mais celles de base, même si elles sont critiquées, sont quand même sérieuses. Les représentants à l'étranger des sociétés traditionnelles connues (**Bureau Veritas, Germanischer Lloyd, Det Norske Veritas, American Bureau of Shipping**, ...) ne sont pas forcément de bons représen-

tants compétents...

Un pavillon comme Panama gère près de 9000 navires, le Libéria près de 2000, les Iles Marshall environ 200, ... Des Etats européens ont leur propre "pavillon bis" : la Norvège a le N.I.S, la France a Kerguelen (65 % de marins français, dont l'état-major). Equipages : les Indiens ou les Pakistanais coûtent bien moins cher que les Français! A noter : l'arrivée des Vietnamiens. Un officier vietnamien coûte 800 \$ de moins par mois qu'un officier philippin. Les Philippins ont maintenant des "exigences"...

## Eau potable à Phnom Penh

**L**e 12 juillet a été signé à la Régie des Eaux par M. Ek Sonn Chan, directeur, et le représentant de la société française SADE M. Gérard Delavande, le contrat qui confie à SADE la pose des **conduites maitresses d'eau potable dans la ville de Phnom Penh**.

L'eau potable, 65 000 m<sup>3</sup>/jour, produite par l'usine que construit une entreprise chinoise dans la presqu'île de Chruy Changwar (cn 110) sera acheminée de là à travers la presqu'île et traversera le Tonle Sap par deux conduites fixées sous le pont japonais.

C'est la société SADE, branche de la société française Vivendi spécialisée dans les travaux d'

adduction et d'assainissement de l'eau, qui posera les quelque 16 km de conduites maitresses alimentant le réseau secondaire d'eau potable, selon un itinéraire défini de longue date (cn 97, 104, 110).

Ces "conduites maitresses", en fonte ductile "vérouillée", de diamètres allant de 1600 à 800 mm, nous explique M. Gérard Delavande, directeur adjoint de la division internationale de SADE, partiront du pied du pont japonais, côté Phnom Penh. De là elles joindront le carrefour situé près de l'ambassade de France.

L'une se dirigera vers le sud et longera le bd. Monivong sur toute sa longueur, jusqu'au pont Monivong.

30 raccordements (liaisons avec le réseau secondaire) seront réalisés dans le cadre du projet. A hauteur du marché central, un embranchement, suivant les bd. Charles de Gaulle et Monireth, conduira l'eau jusqu'au pont de Stung Meanchey. Plus au sud, l'usine de production d'eau potable de Cham Karmorn (20 000m<sup>3</sup>/jour) située entre le bd. Monivong et le Bassac, sera raccordée à cette conduite et l'alimentera.

L'autre conduite, à partir du carrefour de l'ambassade de France, se dirigera vers l'ouest vers l'antenne, suivant la route-digue (la rue "des petites fleurs"). Elle passera dans une tranchée au milieu de la digue pour éviter les habitations. De là elle gagnera, au-delà de l'antenne, la "digue nord", qu'elle suivra vers le sud jusqu'au

niveau de l'Université (station Caltex). Il doit y avoir 9 raccordements avec le réseau secondaire sur ce trajet.

"C'est un projet techniquement assez difficile, dit M. G. Delavande, parce qu'il s'agira de profondeurs importantes, jusqu'à 4 ou 5 mètres, dans des terrains sableux, vaseux, avec de l'eau; et dans des zones habitées, avec un trafic important"

Les travaux, qui emploieront 150 personnes sur plusieurs chantiers simultanés, doivent commencer en novembre prochain, et se terminer en mars 2002.

Le financement, 9,6 milliards de dollars, est assuré par la Banque Asiatique de Développement.

## Le Forum Gouvernement-Entreprises (fin)

**L**'exposé du représentant des industriels de la **Confection** (GMAC) Van Sou leng (cn 138) reçoit des réponses circonstanciées.

- Le Premier ministre admet que les entreprises qui ne se sont pas entièrement acquittées de la taxe de 1 % auront quand même l'autorisation d'importer hors taxes leurs matières premières, de façon à pouvoir continuer leur activité.

- Le ministre du Commerce Cham Prasith rappelle le système des certificats d'origine, les calculs et procédures pour déterminer si un produit est cambodgien (meeting inter-ministériel, puis CDC), et souligne qu'on va les simplifier. Concernant les **délais** : Camcontrol, comme les Douanes, travaillent aussi les week-ends, mais il arrive que les documents fournis par les usines soient incomplets. Il est vrai qu'avec maintenant plus de 200 usines de Confection, on manque d'inspecteurs au dryport et à Sihanoukville. On fait

alors appel à des fonctionnaires du ministère, mais il faudrait embaucher.

Le Premier ministre donne son accord à une telle embauche. Comme il faut diminuer le nombre global des fonctionnaires, il s'agira d'un redéploiement de personnels.

Il évoque les **fraudes** : des produits semi-finis importés de Hong Kong et transitant par le Cambodge pour exportation vers les Etats-Unis : il faut supprimer ces fraudes pour bénéficier des MFN et GSP; et augmenter le savoir-faire pour se passer de Hong Kong. C'est le ministre Cham Prasith qui dirigera le groupe de travail mixte Confection.

Concernant l'aspect **conditions de travail dans la Confection**, le Premier ministre rappelle que le gouvernement consent des avantages aux investisseurs mais qu'en échange ceux-ci doivent respecter les droits des travailleurs. Il rappelle que, si 90 % des usines sont tranquilles, certaines n'appliquent pas la loi sur le Travail: que certains

directeurs ne lisent pas, ne comprennent pas la loi; et que les grèves sont légales. Il rappelle que les acheteurs, et l'ILO, sont de plus en plus exigeants concernant les conditions de travail. Les heures supplémentaires ne doivent être faites que volontairement et payées double la nuit. Si employeurs et employés ne se parlent pas, tout le monde y perd. Mais un bon business permet de meilleurs salaires.

### Une délégation d'hommes d'affaires malaisiens

- évoque les **pertes subies lors des événements de juillet 1997** et se plaint de n'avoir pas encore été indemnisée. Réponse du Premier ministre : il y a des contraintes budgétaires. Les salaires des fonctionnaires, le financement des projets locaux ne permettent pas d'atteindre les sommes demandées.

- se plaint des **tarifs variables des visas** qui peuvent atteindre jusqu'à 290 \$ pour 6 mois, alors que le tarif est de

180 \$ pour un an. Réponse : on va revoir le système.

- évoque les **tarifs de l'électricité**. Réponse : les nouveaux tarifs sont à l'étude. Les hôtels et restaurants auront intérêt à recourir à EDC plutôt qu'aux générateurs.

- évoque la **protection contre les importations illégales**. Réponse : c'est un problème difficile. Les pertes correspondantes sont estimées à 5,5 millions de dollars par mois et empêchent certaines productions locales comme le ciment. De même, nous étudions la protection des productions domestiques contre la "globalisation". En même temps, si nous protégeons trop, on nous reprochera de priver les consommateurs de biens étrangers bon marché ...

Le **Thaï Business Council**, qui réunit plus de 75 compagnies, évoque la nécessaire **protection des investissements, l'interdiction de posséder des terrains à 100 %, demande des exemptions de taxes sur les télécommunications, voudrait une protection contre les importations illégales**. ...

### A PROPOS ...

poux partenaires.

#### Accord Etats-Unis - Vietnam

L'accord commercial négocié depuis 4 ans entre les Etats-Unis et le Vietnam vient d'être signé. Il aura notamment pour conséquences une forte diminution des taxes douanières sur les produits vietnamiens à l'entrée aux Etats-Unis : elles passeraient en moyenne de 40 % à 3%, ce qui favorisera en particulier les produits textiles (Con-

fection cn 123,134,138). Cet accord augmentera aussi les investissements américains au Vietnam, et les échanges commerciaux bi-latéraux encore assez faibles.

#### Gaz en contrebande

Le gaz en bouteille arrivant en contrebande au Cambodge, principalement par Kompong Som, aussi par Koh Kong, Poipet et plus récemment Pailin, représenterait presque la moitié de la consommation du Cambodge, selon une enquête

privée récente. La bouteille de gaz de 15 kg arrivée ainsi peut être vendue au détail aux environs de 6 dollars au lieu de 7,50 prix normal.

#### Angkor : entrées

Les entrées payantes dans le Parc archéologique ont été de 8 650 en juin (10 300 en mai, 10 750 en avril, cn 137), compte non tenu des très nombreux visiteurs cambodgiens. Les entrées sont en très forte augmentation par rapport à 1999.

#### Erratum

##### aide au Cambodge

3,17 milliards de dollars dépensés depuis 8 ans pour 11,5 millions de Cambodgiens, cela fait **288,36 dollars par Cambodgien** (et non 288 363 \$ comme indiqué par erreur dans cn 138), nous font remarquer très justement plusieurs lecteurs. C'est une somme objectivement faible. Si les effets de cette assistance ne sont pas encore très apparents, du moins "les pertes en ligne" ne sont pas nécessairement scandaleuses.

## Culture et Développement

Michel Verrot, architecte des Bâtiments de France, qui coopère au développement d'Angkor, et Kérya Chau Sun chargée du département Développement touristique au sein de l'APSARA, ont donné une conférence au Centre Culturel, le 29 juin.

### Patrimoine et Tourisme depuis 3000 ans ...

L'idée de "patrimoine", ce qui mérite d'être conservé du passé, est très ancienne, explique Michel Verrot. On en retrouve la trace en Mésopotamie. En établissant la liste des sept merveilles du monde, Alexandre inventait la notion de "patrimoine mondial", déjà dans toute sa diversité.

Le patrimoine a bien des aspects. Il peut être religieux, prendre la forme de reliques : lors de la destruction d'Angkor, les Siamois ont emporté de grandes statues et les ont installées à Ayuthya, et jusqu'à Mandalay en Birmanie. Dans le même esprit Constantin ordonna qu'on fasse des fouilles au Golgotha pour y rechercher des traces de la croix. On estime aujourd'hui que les sites naturels font partie du patrimoine.

Pour définir le patrimoine, ce qui est reconnu comme tel pour sa valeur à la fois universelle et intime, trois éléments entrent en jeu : - ce que l'on retient du passé; - les motivations qui conduisent à accepter ou à rejeter; - les modalités adoptées pour faire le tri, transmettre et montrer. Le patrimoine suppose un accord entre le concepteur et le visiteur.

De cette notion de patrimoine est né le tourisme. Pausanias au 2ème siècle nous décrit les touristes romains en Asie mineure et en Grèce. Au Moyen Age, les pèlerins de Saint Jacques ont déjà un Guide du Pèlerin : c'est le début d'une gestion moderne.

D'autres livres ont eu des rôles pionniers : Marco Polo et son Livre des Merveilles, qui voulait ouvrir aux Vénitiens la voie de l'Orient, Tchou Ta Kouan avec le récit de son voyage au Cambodge ...

L'idée de patrimoine a amené celle de restauration, très ancienne aussi puisqu'on en connaît des exemples remontant au 6ème siècle avant J.C.

Il y eut d'ailleurs des excès de zèle : le colosse de Memnon, à Thèbes, décrit par Tacite, à certains moments la lumière provoquait un son. Depuis la restauration de Septime Sévère le colosse ne chante plus.

Plus dangereux encore : les collectionneurs. Les uns recherchent des trophées à but fondateur, d'autres à caractère culturel, des collectionneurs privés vont jusqu'au pillage. Le phénomène est ancien, Cicéron les dénonçait déjà. Plinie décrit

le marché des œuvres d'art. Les vols ont fait naître la protection du patrimoine. Dès les 13ème et 14ème siècles les Papes légifèrent pour protéger les collections romaines, pour en interdire l'exportation. Au Siècle des Lumières apparaissent les collections scientifiques. Un exemple : celles que Delaporte ramène du Cambodge. Michel Verrot exprime cependant une préoccupation : la conscience, et la connaissance du patrimoine diminuent. *La dégradation et les pillages connaissent une augmentation exponentielle ...*

### Défis à Angkor

Kérya Chau Sun rappelle l'évolution du **tourisme international** depuis 50 ans : de 25 millions en 1950 le nombre des arrivées de touristes étrangers est passé à 567 en 1995; l'OMT prévoit 660 millions en 2000 et 937 millions en 2010.

La part de l'Europe s'est réduite (de plus de 65 %, ses recettes sont de 50 % aujourd'hui) au profit surtout de la zone Asie de l'Est - Pacifique.

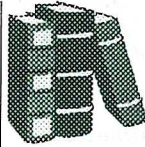
**Concernant Angkor**, Autorité créée par décret royal en 1995, elle rappelle quels sont les divers départements de l'Autorité. Elle expose le défi qui se présente, puisque le Tourisme est la première industrie de la région Angkor - Siem Reap :

"Elaborer une politique touristique qui respecte les sociétés, les cultures et la nature tout en contribuant au développement". Il s'agit ici d'un tourisme de préservation, qui implique une co-responsabilité individuelle et collective.

Pratiquement il s'agit :

- de rechercher un tourisme de qualité de caractère culturel;
- de contrôler le flux des visiteurs, pour cela créer des circuits obligatoires pour les périodes de pointe (navettes);
- d'éviter si possible le tourisme de masse et d'éduquer la population. Devant l'affluence des visiteurs, y compris Cambodgiens (la majorité) "le problème n'est pas d'aller les chercher mais de les empêcher de nuire";
- d'élever le niveau de l'hébergement et des services;
- de créer des animations de qualité pour prolonger les séjours;
- de créer un centre d'accueil et d'informations, ...

Un "Observatoire des publics" va être mis en place pour établir le schéma directeur du développement touristique.



## LIVRES



### La Nouvelle Emergence de l'Asie

par Denise Flouzat

Encore la crise asiatique, ici analysée, expliquée par une économiste et financière professionnelle.

C'est une sorte de mise à plat très solidement documentée et clairement exposée, avec tableaux et graphiques. Grâce à une approche minutieuse, systématique, on apprend beaucoup sur "la crise", sur ses causes générales et particulières, sur ses effets, sur les réactions des responsables, sur ses conséquences, mais aussi, au passage, sur les systèmes et mécanismes financiers en général. Il y a là la matière d'un cours de finances publiques.

Un autre mérite de ce livre est d'insister sur la diversité des pays concernés, et de les traiter séparément (notamment Corée, Singapour, Hong Kong, Chine) ce qui lui donne un intérêt plus durable que la crise.

Ainsi, concernant la Chine, des inquiétudes :

*"Devant l'accroissement des dangers monte le risque d'une perte de confiance des investisseurs étrangers. Le manque de visibilité à court et long terme les préoccupe (...). La Chine peut-elle continuer à gérer le chômage, la réforme des banques et des entreprises publiques, et la réduction de son excédent commercial tout en assurant un niveau de croissance minimum ?"*

Mais aussi des perspectives prometteuses : *"Une étude de Goldman Sachs démontre que l'entrée rapide de la Chine à l'OMC entraînerait un doublement de son commerce extérieur d'ici 2005 (600 milliards d'USD), une augmentation des flux d'investissements étrangers de 100 milliards par an ainsi qu'un accroissement annuel du PNB de 0,5 % en raison des gains de productivité liés à l'ouverture"*

Un partie très intéressante du livre : **les conséquences et leçons de la crise pour les pays avancés** - car les torts ont été partagés : *"De 1990 à 1997 les flux des capitaux étrangers ont quadruplé en Asie du Sud-est (...) les investisseurs ont injecté des sommes extraordinaires dans des systèmes défectueux sans apprécier le poids des risques" (...)* Une supervision institutionnelle est donc nécessaire au plan national ainsi qu'au plan international.

La crise conduit donc à poser les bonnes questions : faut-il un nouveau système monétaire et financier international ? Quel est le bon régime des changes : fixe ? Flottant ? Intermédiaire ? Faut-il la "taxe Tobin" sur les mouvements de capitaux ? (réponse : "illusoire").

Plutôt un "nouveau FMI" qui aurait un rôle de prévention et un pouvoir décisionnaire, s'appuyant sur des standards internationaux qui prendraient aussi en compte la qualité des "gouvernances", puisqu'on a compris que la crise n'était pas due à des facteurs macro-économiques seulement mais aussi à des facteurs tels que : corruption, népotisme, clientélisme, monopoles ...

On peut imaginer aussi une coopération plus étroite des banques centrales. [En somme : plus de FMI et plus de G7]

Une question : les Etats-Unis, qui ont profité de la crise, sont-ils disposés à changer vraiment un système qui, en gros, leur convient ?

Dans un dernier chapitre l'auteur examine avec circonspection la reprise économique et la ré-émergence de l'Asie : reste à réformer les systèmes bancaires, l'environnement politique, juridique, social ... Beaucoup dépend de la Chine, et là on peut envisager trois scénarios ...

c.n.

**La Nouvelle Emergence de l'Asie**, par D. Flouzat, 282 p. graphiques, bibliog., PUF 2000.

CAMBODGE NOUVEAU le journal des décideurs votre meilleur investissement



directeur de la publication Chea Savuth  
Rédacteur-en-chef Alain Gascuel  
Mise en pages Pen Mary  
Cartographie Sambath Houth  
Impression CIC Centre Informatique du Cambodge  
58 rue 302 BP 836 Phnom Penh

**CAMBODGE NOUVEAU**

est vendu sur abonnement seulement  
exemplaire gratuit sur demande

tel 023 214 610 mob 012 803 410

E-mail cn@forum.org.kh



## MEDIAS

### Procès Chhouk Rin

La loi du 7 juillet 94 qui garantissait l'amnistie aux khmers rouges qui se rendraient au gouvernement dans les 6 mois visait les crimes commis avant la loi, écrit Sam Rainsy. Ministre des Finances à l'époque, il a remis 150 000 \$ cash comme rançon pour les 3 otages, qui n'ont jamais été versés. Il suggère fortement que le gouvernement n'a pas laissé d'autre choix aux dirigeants khmers rouges que d'assassiner les 3 otages pour que la communauté internationale leur en attribue l'entière responsabilité. "Il y a eu un réseau de complicités et un véritable complot" qui a conduit à ces assassinats

[d'après e-mail du cabinet de Sam Rainsy, 22.7]

### Union Européenne/Cambodge

Une plaquette donne le montant et la répartition par secteurs et projets de l'aide conjointe des 15 pays de l'Union au Cambodge pour la période 1991 - 1999.

Développement rural (78,8 millions d'euros), Aide humanitaire (73,7), Développement des ressources humaines (34,8), Appui institutionnel (14,7), Santé (14,0), Projets ONG (13,9), Droits de l'Homme et Démocratie (11,1), etc ...  
Total : 262.845 mio d'euros.

### RAC contre-attaque

Vive riposte dans Moneaksekar Khmer aux très sévères propos du Premier ministre concernant Royal Air Cambodge lors du colloque gouvernement-entreprises du 5 juillet ["Royal Air Cambodge a perdu 24 ou 25 millions de dollars, je souhaite que RAC ferme demain ou après-demain (...)]"

Le Premier ministre a parlé de façon non patriotique, irresponsable. Il devrait au contraire encourager et améliorer la Compagnie en remplaçant les cadres par des gens compétents, en diminuant la corruption et en améliorant le management. Les lourdes pertes sont dues à une forte corruption et à l'exploitation de la naïveté des responsables khmers par le partenaire étranger [RAC est une joint-venture avec Malaysian Airlines].

Le gouvernement semble incompetent, il laisse l'identité nationale s'affaiblir, par la faute du management du Premier ministre illettré. Toutes les entreprises d'Etat font de fortes pertes parce que Hun Sen lui-même est impliqué dans la corruption par les dessous-payés par des okhnas et de hauts fonctionnaires, qu'il dépense en construisant des

écoles auxquelles il donne son nom.

[d'après Moneaksekar Khmer 6.7., trad The Mirror].

[Indépendamment de la vacuité des propos échangés on peut se demander si, en défendant RAC, qui est plutôt d'ambiance Funcinpec, contre Hun Sen, l'opposition ne cherche pas avant tout à créer ou aggraver quelques frictions entre les deux partis de la coalition. ndr].

### Procès : salaires

Les personnels de l'ONU, y compris les juges et procureurs, qui travailleront pour le procès, auront des salaires allant de 2 000 à 20 000 dollars. "Il risque d'y avoir un fossé entre ces salaires et ceux des juges et procureurs cambodgiens, qu'il faudrait combler", ont reconnu les membres de la délégation venue à Phnom Penh avec M. Hans Correll. Ils estiment le coût du procès des khmers rouges à 5 millions de dollars.

[d'après Moneaksekar Khmer 12.7., trad The Mirror]

### Succession

Le Prince Ranariddh a dit à des journalistes le 12 juillet qu'il était disposé à quitter la politique du moment que la stabilité politique, un régime monarchique, et une démocratie libérale multi-partite, étaient assurés.

Il souhaite que la monarchie au

Cambodge soit, comme en Thaïlande, dégagée de la politique. "Une personne royale peut devenir Roi si elle n'est pas engagée dans la politique, si elle est neutre".

Les Cambodgiens voient que parmi les enfants du Roi seul le prince Norodom Ranariddh pourrait devenir le nouveau Roi.

[d'après Moneaksekar Khmer 13.7, trad. The Mirror]

### Chine-Etats-Unis

L'accord commercial Etats-Unis - Chine Populaire garantissant à la Chine des relations commerciales normales avec les Etats-Unis (PNTR) pourrait être refusé par le Sénat parce que la Chine aurait fourni au Pakistan en 1992 et 1993 des missiles porteurs d'armes nucléaires, et tout récemment du matériel de pointe à l'Iran, ce qui entraîne des sanctions selon la loi américaine.

Côté chinois, on s'irrite des ventes américaines d'armes à Taïwan, et des nouveaux projets de défense américains.

Si l'accord n'était pas signé, malgré l'entrée prochaine de la Chine dans l'OMC, les milliards de dollars d'échanges commerciaux et d'investissements prévus se trouveraient menacés.

[D'après Far Eastern Economic Review 20.7.]



**indochine**  
INSURANCE

**Service d'Assistance 24h/24**

- Spécialistes en alerte prêts à intervenir sur simple appel.
- Ligne téléphonique dédiée.
- Service de nuit en coordination avec la police.
- Intervention immédiate sur les lieux de l'accident.
- Assistance à la rédaction du constat.
- Service Gratuit, dans la lignée des garanties offertes par Indochine Insurance.



"La raison du plus fort est toujours la meilleure." !

© Jean de La Fontaine 1621 - 1695

*Soyez exigeant,  
Choisissez*



**indochine**  
INSURANCE

UNE COUVERTURE TOTALE EN TOTALE CONFIANCE

No Problem Park - N°55, Rue 178 - Phnom Penh - Royaume du Cambodge  
Tel : 210 701 / 210 761 - Fax : 210 501 - Email : info@indochine.com.kh - Internet : www.indochine.net